ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armée de terre

Question écrite n° 110063

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur l'équipement vestimentaire de l'armée de terre et plus particulièrement sur les actuelles tenues de combat. En effet, la tenue actuellement en dotation accuserait une certaine obsolescence, tant dans sa coupe que dans son camouflage. Or, à l'image de l'armée américaine, de nombreux pays, tels que l'Italie, le Danemark ou le Canada, ont adopté de nouveaux effets vestimentaires plus confortables et moins visibles. Actuellement, des effets du programme « FÉLIN » doivent prochainement être livrés au sein des unités de l'armée de terre. Cependant, il semble peu probable que la nouvelle tenue de combat puisse être portée dans le cadre d'un usage courant. En conséquence, il la prie de bien vouloir lui indiquer si une adaptation de la tenue « FÉLIN » est envisageable et si elle pourra être livrée à l'ensemble des unités de l'armée de terre afin de remplacer l'actuelle tenue de combat.

Texte de la réponse

Le système « Fantassins à équipements et liaisons intégrées » (FÉLIN) constitue un ensemble complet, intégré et modulaire destiné à améliorer de façon cohérente et équilibrée les possibilités de protection, d'observation, de communication, de mobilité et de combat du fantassin. Le système FÉLIN équipera les combattants des unités débarquées de l'infanterie puis, ultérieurement, ceux des unités d'artillerie, du génie et de l'arme blindée cavalerie. Dans le cadre de ce programme, les effets vestimentaires ont fait l'objet d'une étude particulière afin, notamment, d'offrir la meilleure protection possible aux combattants destinés à être équipés du système FÉLIN, portant notamment sur le bariolage, la texture et la coupe de la tenue de camouflage. Compte tenu du coût de cette tenue spécifique au combat, son port en service courant et la possibilité d'en équiper l'ensemble des unités de l'armée de terre ne sont pas envisagés à ce jour. En revanche, l'armée de terre étudie la possibilité de réaliser des tenues d'apparence identique mais avec des caractéristiques moins exigeantes et donc à moindre coût, en prenant en compte les impératifs et les contraintes liés à la gestion des stocks actuels en effets de combat.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 110063
Rubrique : Défense
Ministère interrogé : défense
Ministère attributaire : défense

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11726
Réponse publiée le : 2 janvier 2007, page 100